



HAL
open science

Apprendre à qualifier comptablement le travail humain pour exprimer et libérer ses richesses

Olivier Rocca

► **To cite this version:**

Olivier Rocca. Apprendre à qualifier comptablement le travail humain pour exprimer et libérer ses richesses. 2020. hal-02896922

HAL Id: hal-02896922

<https://hal.science/hal-02896922>

Preprint submitted on 11 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Apprendre à qualifier comptablement le travail humain pour exprimer et libérer ses richesses

La notion de travail est l'exemple type de notion qui repose entièrement sur des qualifications comptables. Cela signifie donc qu'en modifiant les qualifications comptables relatives au travail, on modifie les conditions même du travail et l'ensemble des valeurs qui lui sont associées. Ce point de départ est fondamental car il autorise une approche purement conceptuelle dont l'objectif sera une rénovation de la notion même de travail. Sujet hautement conflictuel et contradictoire, le travail est comme la monnaie l'objet de toutes les luttes et de toutes les attentions. A une époque où cette notion est remise en cause dans son fondement et où beaucoup professent la disparition programmée du travail, ce qui équivaut à une remise en cause de l'essence même de l'homme, il convient de proposer des bases conceptuelles nouvelles dont l'objectif sera un élargissement sans précédent de la notion de travail.

La définition complète du travail que nous proposons ici sera la suivante :

Le travail est un processus temporel et efficace de création de valeur qui a pour moyen la production d'un bien et pour finalité la production d'un actif.

Il se réalise au sein d'une organisation basée sur le choix d'un statut professionnel qui a pour but d'optimiser la distribution des droits et des revenus.

Nous retrouvons dans une telle définition les quatre facteurs de base qui sont :

- Le travail facteur de création de valeur dont on mesure l'efficacité par le rendement
- Le travail facteur de production d'actif dont on comptabilise le prix par une écriture
- Le travail facteur d'organisation sociale dont la qualité repose sur le choix d'un statut
- Le travail facteur de distribution de droits dont la quantité doit être optimale pour tous

Les quatre facteurs constitutifs du travail utilisent les quatre concepts que la monnaie a pour objectif d'égaliser à savoir : le nombre, la quantité, la qualité et la grandeur.

Par ailleurs, les quatre facteurs constitutifs du travail intègrent les quatre objets qui sont manipulés par le token à savoir les monnaies, les droits, les valeurs et les actifs.

Ces facteurs souvent contradictoires coexistent et expliquent la diversité des interprétations et les conflits sur la définition du travail. Il convient toutefois de les traiter ensemble comme un seul bloc si l'on veut aboutir à une définition cohérente de la notion de travail. Comme toute chose, la notion de travail est en pleine mutation car elle doit intégrer les dernières révolutions technologiques et notamment la plus importante qui est celle des technologies de l'information et de la communication qui remodelent totalement les différents facteurs. Nous vivons encore aujourd'hui dans l'héritage juridique et économique d'une conception du travail datant du XIX^{ème} siècle où se mêlent conceptions marxistes et capitalistes, le tout sous tendu par des courants à la fois fortement libéraux et sécuritaires. Il convient de sortir de ces conceptions obsolètes et souvent désespérées de la notion de travail afin de rétablir une vision claire et heureuse de cette notion qui soit à la hauteur des technologies de notre époque.

- Dimension économique du travail (1)

Qu'est-ce que le travail ? C'est un processus de création de valeur. Cela indique l'existence d'un procédé ou d'un processus de production dont il faut préciser les propriétés.

- L'existence d'un processus temporel de création de valeur :

Travail : Activité humaine exigeant un effort continu qui vise à la transformation des éléments naturels, à la création et à la production de nouvelles choses, idées, valeurs.

Comme l'écrit très justement Héraclite, « travailler c'est peiner aux mêmes tâches et par elles commencer ». Ainsi en est-il de tous ceux qui peinent aux mêmes tâches et pour lesquelles commencer n'est jamais que recommencer. Dans la répétition du geste ou dans son alternance, le travail est fatigue, effort et parfois même oppression, souffrance.

C'est sur ce point particulièrement que le travail est à distinguer d'un acte de création dans lequel chaque matin est le commencement enthousiaste d'un nouveau monde.

- L'existence d'un processus efficace de création de valeur :

Travail : Activité humaine de production ou d'échange qui vise à obtenir le maximum de résultat possible en mobilisant le moins de moyens ou d'unités de valeur possible.

La notion de travail est équivalente à celle de rendement au sens où la mesure de la qualité d'un travail est toujours équivalente à la mesure de son rendement.¹

La notion de travail est beaucoup plus qualitative que quantitative. En effet on ne mesure pas le rendement par la quantité de travail mais seulement par la qualité de travail.²

L'idée générale de rendement qualifie la manière dont une action, un procédé de transformation, un processus – dans lequel on a initialement entré quelque chose retourne le résultat prévu ou attendu, avec l'idée que ce rendu, retour, renvoi peut être plus ou moins performant du fait de l'existence de perturbations, de gaspillage, de retards, d'inertie :

- qui font que le rendement effectif obtenu diffère souvent du rendement prévu ;
- qui expliquent la variabilité de la performance qu'il s'agit alors de constater et de mesurer ;
- qui doivent être réduits par les opérateurs à la recherche d'une meilleure efficacité.

Ainsi, le terme de rendement – exprimé de façon concrète et générale sous la forme d'un ratio entre le résultat obtenu et la quantité de moyens nécessaires à son efficacité – va dans la pratique être décliné selon des formulations différentes pour correspondre le plus étroitement et le plus fidèlement possible aux paramètres réels de chaque activité.

1 Cette formule générale issue des principes de la thermodynamique et des règles de calcul de l'entropie nous paraît intéressante : Rendement = échange (ou production) de valeur + création de valeur

2 Ce point est sans doute l'un des plus mal compris, notamment dans les formes d'organisations salariales du travail qui ne mesurent la valeur du travail que par la quantité d'heures de travail. On retrouve également cette aberration dans la définition de l'économie classique de la valeur qui estime que le prix de la marchandise est proportionnel à la quantité de travail qui a été nécessaire pour la produire.

C'est de cette manière que les personnes en sont venues à distinguer les notions d'efficacité et celle d'efficience. L'anglais comporte quatre termes (efficacy, efficiency, effectuality, effectiveness) là où le français n'en comporte que trois (efficacité, efficience et effectivité).

Les adjectifs correspondants en anglais sont les suivants :

- « Efficacious » serait l'efficacité appliquée aux objets, particulièrement aux traitements, et renvoie à la capacité de produire l'effet désiré.
- « Efficient » s'applique aux agents, à leurs actions ou aux instruments, et renvoie à la tendance à produire l'effet désiré avec un minimum d'effort ou de dépenses.
- « Effectual » s'applique à l'action indépendamment de l'agent et signifie ne pas produire moins que l'effet complet visé.
- « Effective » s'applique à l'action accomplie ou à l'acteur d'une telle action et renvoie au haut degré d'effet de l'action.

Ces notions sont très intéressantes notamment lorsqu'on les compare. Ainsi Peter Drucker a écrit un livre *The Effective Executive* (1967), dans lequel il distingue deux notions du travail : celle du travailleur intellectuel dont la qualité majeure est « l'effectiveness » en l'opposant au travailleur manuel à qui l'on demande seulement de « l'efficiency » (efficacité).³

- Dimension financière du travail (2)

Pourquoi travaille-t-on ? Quel est le but du travail ? Assez curieusement cette question est très rarement posée alors qu'elle revêt une importance... capitale.

Quel est l'objectif du travail ? C'est le processus de transformation d'une activité humaine, naturelle, artistique, technique, naturelle ou biologique, en actif.⁴

Mais alors... Pourquoi créé-t-on des actifs ? Parce que le but ultime du travail n'est pas de créer des produits ou des services, mais de générer de la force de travail.

- Générer de la force de travail sous forme d'actif matériel ou informationnel :

Travail : activité organisée et consciente dont l'objectif est de générer de la force de travail sous la forme d'un actif qui se matérialise comme un capital ou comme un revenu

- Générer de la force de travail sous forme d'actif énergétique ou dynamique :

Travail : activité spontanée et consciente dont l'objectif est de générer de la force de travail en transformant des énergies inutiles et dispersées en énergies utiles et mobilisables.

La plus grande valeur que peut produire un travail réside dans la constitution d'un actif. Globalement c'est par le souci de constituer un actif qu'un travailleur accède et construit un capital qui dépasse sa seule force de travail. Servir des clients, éduquer des enfants ou réparer des télévisions, faire un travail aussi bon soit-il et aussi apprécié soit-il ne suffit pas si ces

3 Peter Drucker revient sur le sujet dans son *Management* (1973), p. 45-46. « *Efficiency is concerned with doing things right. Effectiveness is doing the right things* ».

4 Alors que la notion de processus représente le moyen par lequel on crée de la valeur, la constitution d'un actif représente le but pour lequel on crée de la valeur.

activités ne sont pas l'occasion d'une réflexion sur soi (ou auto-évaluation) en vue de donner naissance à des actifs permanents et durables qui vont permettre de capitaliser la valeur.

La capacité à constituer un actif suppose un statut d'indépendant avec une comptabilité qui aille plus loin qu'une comptabilité d'encaissement décaissement, mais qui repose sur un bilan complet avec une comptabilisation des postes d'actifs. Nous sommes ici dans quelque chose de très analytique et qui se base sur une évaluation poussée des différents facteurs de production et d'échange. Il découle de ce principe que la capacité à constituer un actif est inaccessible aux salariés car ils sont dans un état de dépendance (subordination juridique) qui ne leur permet pas d'apporter une valeur créée au capital d'une entreprise. Par définition le salarié n'est pas un associé et rien dans son statut ne l'y prédispose, sauf rares exceptions.

Ce qu'il est intéressant d'observer ici, c'est que la constitution des actifs possède deux grandes sources : l'une assez connue est la « situation » qui dirige l'effort de production dans un sens déterminé par une intention, l'autre beaucoup moins connue est « l'événement » qui dirige l'effort de production dans un sens qui n'est jamais connu à l'avance.

Dans les deux cas, la création d'un actif repose sur une programmation permettant de modéliser le processus de production des valeurs de façon conceptuelle. Le but de toute programmation est de faire correspondre une signification avec une valorisation, ce qui équivaut à produire une information nouvelle. Créer un actif consiste à initier des processus de production plus encore que de réaliser de telles productions. Là encore le concept semble plus important que l'exécution. L'ensemble des facultés (potentialités) de production matérielle et immatérielle se ramènent au final à de l'information.

- Quand on se situe dans le domaine de « la situation », la constitution de l'actif se réalise à l'intérieur du système de production. Il s'agit le plus souvent d'une entreprise et les actifs correspondent à ceux qui ont été défini par la norme comptable. Les actifs de l'entreprise proviennent d'un travail lié à la commercialisation et à la réalisation d'un profit. Les actifs dont il est question ici sont soit les actifs incorporels tels que le fonds de commerce, la clientèle, les cryptomonnaies, les licences, les brevets, les méthodes, les procédés, les savoir-faire ; soit les actifs corporels tels que les biens immobiliers, les machines, les stocks de toute nature. Ces actifs correspondent à la valeur patrimoniale de l'entreprise et sont souvent corrélés au patrimoine privé du chef d'entreprise avec lequel il existe de riches interactions.

L'objectif d'une entreprise n'est pas de faire du chiffre d'affaires, de satisfaire ses clients ou de faire de beaux produits, car ce ne sont là que des moyens. L'objectif d'une entreprise n'est pas non plus de créer des postes de travail inutiles et en quantité excédentaire comme cela se voit par exemple dans certaines administrations. Le véritable objectif d'une entreprise est de générer de la force de travail, c'est à dire des actifs. Cette création de force de travail doit être comprise de deux manières : 1. l'entreprise doit générer de la force de travail potentielle et mobilisable (dynamis) et 2. l'entreprise doit procéder à l'actualisation de cette force de travail (énergie) en s'assurant que celle-ci se fasse dans des conditions optimales et avec le moins de pertes possible. On peut considérer que l'objectif qui consiste à générer de la force de travail sous la forme d'actifs l'emporte sur tous les autres objectifs intermédiaires qui doivent être à son service dans la mesure où le capital représente la force de travail du groupe alors que le revenu représente la force de travail de chaque personne prise individuellement.

Le but du travail est de générer de la force de travail, c'est à dire de l'énergie utile et mobilisable. C'est ce qui différencie un produit d'un actif, car la consommation d'un produit

va détruire de la force de travail, alors que l'utilisation d'un actif va générer une force de travail supplémentaire qui peut s'accroître exponentiellement en fonction de l'usage qui sera fait de l'actif. Le but du travail est donc de produire de l'énergie sous la forme d'un actif qui à son tour produit une force de travail plus grande encore parce que le principe même de l'actif est que son utilisation partagée ne le consomme pas, le conserve en tant que substance et augmente son utilité proportionnellement au nombre d'utilisateurs. Ceux qui professent la mort du travail et le remplacement de l'homme par la technologie⁵ n'ont donc rien compris au fonctionnement de l'univers dans la mesure où la mort du travail signifierait la dégradation de l'énergie de tout l'univers qui du coup deviendrait inutilisable autant pour les hommes que pour les machines, en application du principe d'entropie mis à jour par la thermodynamique.

- Quand on se situe dans le domaine de « l'événement », la constitution de l'actif se réalise à l'extérieur du système de production. Cela se présente comme une activité créatrice de type culturelle, scientifique, artistique ou technique, qui peut prendre idéalement sa place dans une association sans but lucratif. Il s'agit essentiellement d'utiliser un événement comme une ressource inattendue dont la transformation en force de travail va générer une valeur ou un sens perceptible des tiers. Partant de la définition première de l'énergie comme mouvement, l'idée centrale ici est de transformer un mouvement inutile (qui consomme de la force de travail) en un mouvement utile (qui produit de la force de travail). Le résultat d'une telle transformation se présente donc comme l'apparition d'une action imprévue par le système écologique ou social qui d'une certaine façon détourne les énergies et mouvements libres afin de leur appliquer sa propre finalité ou son intention. La ressource nouvelle augmente donc les moments d'action des énergies et des mouvements libres en leur conférant un pouvoir de production d'une valeur ou d'un sens qui se révéleront de façon claire aux yeux de tous.

La transformation de l'énergie peut se modéliser comme un moteur dont le rendement est mesuré par un token. On prend de l'énergie inutile dans l'environnement pour en faire de l'énergie utile à vocation économique, écologique, sociale ou culturelle. Il y a transfert de l'énergie d'un espace environnemental vers un espace sociétal avec un moteur sémantique qui fait une transformation d'une énergie inutile et extérieure vers une énergie utile et intérieure. Dans cette perspective, le token fonctionne comme un compteur de valeur car il sert de support de conversion pour concevoir des systèmes de transformation capables de concentrer de la force de travail (énergie utile) avec de la force dépensée ou dissipée (énergie inutile). Ainsi, le flux des passants dans la rue, l'énergie du corps des danseurs, la réfraction des photons sur l'eau, la réverbération des rayons solaires sur l'atmosphère terrestre... et plus globalement tous les mouvements des corps animés ou inanimés pourraient être identifiés comme des forces de travail potentielles par leur représentation formelle et numéraire.

La mesure du flux de passants dans la rue va fournir la ressource monétaire pour restaurer la chaussée. La mesure de l'énergie cinétique des corps des danseurs va fournir la ressource monétaire pour entretenir l'état de l'art (et de l'artiste). Le comptage des likes sur un site de rencontre va fournir la ressource monétaire pour protéger les droits de la femme. La mesure de la réfraction des photons dans l'eau va fournir la ressource monétaire pour produire de l'électricité sur un territoire donné... dans tous les cas on s'aperçoit que ce qui est à l'œuvre dans cette transformation est un raisonnement par analogie. Et il en est de même quand on propose aux personnes un vélo qui génère des tokens par le simple pédalage (dynamo-

5 Dans un système de rendement concurrentiel, l'homme est remplacé par la machine et cette situation déséquilibrée aboutit à la destruction d'une force de travail (celle de l'homme). Dans un système de rendement coopératif, l'homme et la machine s'associent afin de créer ensemble de la force de travail.

monnaie) avec un système de comptage proportionnel avec la distance parcourue à vélo qui encourage les personnes à moins utiliser leur voiture et à faire un effort pour ne pas polluer. Dès que l'on établit une formule de transformation de ces forces libres en forces de travail, dès que l'on établit une comptabilité de ces forces libres pour les convertir en forces de travail utilisables socialement, dès que l'on peut leur conférer une valeur, elles deviennent un actif.

- Dimension juridique du travail (3)

Il s'agit ici de savoir comment le travail peut s'organiser, se systématiser et se structurer. C'est en fonction des choix que nous ferons sur l'organisation, la systématisation et la structuration du travail que celui-ci atteindra des niveaux de performance plus ou moins importants.

- L'existence d'une organisation :

Le travail est une activité coordonnée de production dont l'efficacité repose sur une organisation explicite des rôles et des postes de chaque participant.

- L'existence d'un système :

Le travail est une activité coordonnée de production dont l'efficacité repose sur le choix d'un réseau d'appartenance qui se ramène à une forme de citoyenneté.

- L'existence d'un statut :

Le travail est une activité coordonnée de production dont l'efficacité repose sur le choix d'un statut professionnel qui permettra d'optimiser les revenus et les droits.

- Une organisation productive

Pour ce qui concerne la notion d'organisation, nous proposons deux concepts qui constituent les deux grands modes d'engagements qui définissent la place de l'homme au travail :

Le poste : Le travail est une activité coordonnée de production qui relie trois grandes catégories de postes : les postes de métiers, les postes d'ordinateurs et les postes comptables.

Le rôle : Le travail est une activité coordonnée de production qui confère à chaque personne un rôle pour exprimer ses talents et pourvoir à ses besoins matériels ou symboliques.

Comment se relient les concepts de poste et de rôle dans l'organisation du travail ? Est-il possible de les combiner intelligemment pour donner à chacun le choix de sa place dans une organisation ? Existe-il des préférences liées aux personnes, aux lieux, ou aux époques ?

Concrètement une telle définition place au centre la notion d'activité indépendante développée par un agent doté d'une comptabilité propre et de moyens informatiques. Cela signifie donc que l'on se détache du salariat comme seul mode d'accès à un poste ou à un emploi.

Globalement une telle définition aboutit à mettre en place les conditions d'une participation généralisée qui se structure autour de la fonction de choix social. Cette participation généralisée est celle du réseau social qui met en œuvre la société de l'information.

On en arrive à l'idée que tout travail se ramène à un processus de traitement de l'information réalisé au moyen de la puissance (ou l'effort) de travail cognitif de chaque agent. Avec une telle définition, la notion de performance individuelle ne se détache plus de la performance organisationnelle. Toute traitement de l'information repose sur un processus.

Les rapports entre les postes et les rôles sont constitutifs de l'architecture organisationnelle. Ils permettent de qualifier socialement et économiquement le processus de production. Certaines formes d'organisations managériales telles que les organisations collaboratives, coopératives ou concurrentielles figurent parmi les plus connues et les plus utilisées de nos jours.

Il est évident que le choix d'un type d'organisation est représentatif des valeurs des acteurs qui participent à son fonctionnement. D'une certaine façon, le choix d'une constitution organisationnelle matérialise les valeurs de l'entreprise au niveau collectif en faisant le lien avec les valeurs individuelles des personnes qui contribuent au processus de production.

- Un système de citoyenneté

Appréhendé dans une dimension systémique et plus seulement organisationnelle ou structurale, tout travail qu'il soit social, économique, écologique, culturel ou politique peut être considéré comme un travail citoyen qui concourt au bien-être global. C'est la notion de citoyenneté économique, sociale, écologique, culturelle et politique, et pas seulement la citoyenneté politique, qui devient le système unitaire et le nœud du réseau mondial de communication (WorldWideWeb) et permet la mise à l'échelle des rapports de travail.

En donnant un fondement civil et non pas économique au travail, on renforce son rattachement à la dimension sociétale qui se manifeste au travers des différentes formes d'organisations. Dès lors toutes les activités reçoivent un statut égal, indépendamment des considérations liées aux inégalités de salaires, de droits ou de protections économiques. Cela sera sans doute l'occasion de réfléchir à un statut de citoyen universel débarrassé des appartenances nationales et qui permettrait de retrouver une mobilité des travailleurs à travers le monde sans que cela ne se traduise par un affaiblissement économique, social ou moral.

En donnant un fondement civil au travail, on ne discrimine plus entre les activités économiques et sociales, on ne discrimine plus entre les activités rémunérées et non rémunérées, on ne discrimine plus entre activités continues et activités discontinues, on ne discrimine plus entre actif et retraité, on ne discrimine plus entre la notion de ressource et la notion d'emploi, on ne discrimine plus entre l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle, on ne discrimine plus entre les opérations économiques et les opérations comptables, on ne discrimine plus entre valeur et sens, entre activité commerciale et libérale.... etc

En donnant un fondement civil au travail, on donne du travail à tout le monde bien plus qu'en dépensant des millions en subventions, tout simplement parce qu'on reconnaît le statut de travailleur à toute personne dès lors qu'elle développe d'une activité pour le bien de la collectivité. En donnant un fondement civil au travail, on crée de la responsabilité sociale, économique, écologique, politique, culturelle, bien plus qu'en ne définissant le travail que de façon économique, par rapport aux revenus ou au capital... La définition civile du travail est le fondement de la durabilité des activités reconnues dans leur diversité multidimensionnelle. C'est à partir de là que le travail peut s'envisager comme un processus de production de la valeur, et plus globalement de toute valeur à laquelle on donne la forme d'un actif.

- Un statut juridique

Alors que l'organisation était liée à des objectifs de production, la structuration est pour sa part liée à des objectifs de distribution. Dans cette perspective, la structuration de l'activité professionnelle repose sur le choix d'un statut juridique dont l'objectif est d'optimiser la distribution des droits et des rémunérations, notamment par rapport à des facteurs de perte pouvant prendre la forme de contraintes fiscales, administratives ou réglementaires.

Alors que la plupart des agents pensent qu'il suffit de travailler plus pour gagner plus, la réalité juridique nous montre que cela n'est pas vrai, et que l'on peut travailler autant et gagner deux fois plus ou deux fois moins en fonction du statut professionnel que l'on choisit. Alors que la plupart des agents estiment encore que le seul accès au travail se fait au moyen d'un poste prenant la forme d'un emploi salarié, la réalité juridique nous montre que cela est totalement erroné, et qu'il existe dans certains pays parfois plus de cinquante statuts professionnels différents qui sont accessibles sur simple demande pour tout agent.

On peut également imaginer que grâce à la blockchain et à la réflexion combinée sur les valeurs, les monnaies, les droits et les actifs, les personnes seront demain en mesure de créer elles-mêmes leurs propres statuts juridiques, avec l'aide ou sans l'aide des Etats. En effet, tant la protection des personnes que l'augmentation de leurs revenus et de leurs droits passe principalement par l'existence d'un statut juridique renforcé dont les modalités de constitution devraient concerner... les intéressés eux-mêmes bien plus que les institutions dont les intérêts ne sont que rarement convergents avec ceux des personnes qu'elles sont censées représenter.

Si l'on considère que le but premier d'une réforme est l'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens et l'optimisation de l'allocation des ressources collectives, force est de constater que la plupart des gouvernements ont développé au cours de ces vingt dernières années une définition inverse de la réforme comme ce qui aboutit à ôter une ressource supplémentaire au plus grand nombre de personnes. Aussi, une loi organique ou constitutionnelle qui poserait pour principe celui de l'allocation optimale des ressources au bénéfice du plus grand nombre pourrait être tenue comme équivalente à un renforcement statutaire des personnes pour la croissance de leurs droits, revenus et protections.

- Dimension sociale du travail (4)

Lorsqu'on s'intéresse au travail sous l'angle distributif et plus seulement productif, trois considérations doivent être prises en compte : celle de la protection, celle de la rémunération et celle des droits. Toute la question sera ici de savoir ce qu'il faut considérer comme un passif constitutif d'un coût ou comme un actif constitutif d'un prix. L'idée qui prévaut ici est que le déplacement et la redéfinition de telles notions comptables est une création de richesses.⁶

- Une protection renforcée

La monnaie n'est pas créée « ex-nihilo », mais par le travail humain « ex-istere ». Elle est donc littéralement « ce qui sort de l'être », comme l'une de ses nombreuses « ex-pressions ». Le travail humain dont nous parlons est un travail de l'esprit créateur qui prend la forme d'une proposition de valeur individuelle ou collective totalement libre et spontanée.

6 C'est en qualifiant et quantifiant comptablement les choses que l'on crée de nouvelles réalités économiques, sociales, politiques, esthétiques conformes à ce que nous désirons.

Une révolution se profile avec la pratique de la monnaie comme fonction propositionnelle : celle par laquelle nous cesserons d'appréhender le travailleur uniquement comme une charge comptable, afin de le considérer enfin comme une ressource humaine et financière. Cette mutation heureuse ne sera possible que lorsqu'on cessera de ne voir dans le travailleur qu'un corps – à l'instar du modèle industriel où chaque ouvrier dispose d'un poste de travail fixe lui permettant de visser des boulons à longueur de journée sur une chaîne de montage automobile - pour le valoriser enfin dans ce qu'il a de meilleur, à savoir l'infinie créativité de son esprit.

Pendant des décennies de travail salarié exécutif et subordonné, le travailleur a été perçu comptablement comme une charge, un coût, un salaire... Cela explique pourquoi sa condition a été aussi difficile, aussi précaire. Mais imaginons un monde dans lequel le corps et l'esprit du travailleur soient considérés comme des sources de valeurs, c'est à dire comme des actifs. Dans ce cas, la santé du travailleur, le bonheur du travailleur, la performance du travailleur, la sociabilité du travailleur, l'empathie du travailleur, la résilience du travailleur seront considérés comme autant de richesses, autant d'actifs valorisables. Autant d'indicateurs dont l'évaluation fine, à la fois individuelle et collective, pourra contribuer au résultat des entreprises, à l'empreinte qu'elles souhaitent laisser et à l'image qu'elles veulent développer.

- Une rémunération équilibrée

L'autre point concernant la pratique de la monnaie comme fonction propositionnelle concerne la rémunération du travailleur. La condition selon nous d'une faculté de rémunération optimale du travailleur repose sur son indépendance, ce qui exclut de facto les formes de travail salarié dans lesquelles le travailleur est dépendant de son employeur. En effet, l'indépendance est la seule forme de travail dans laquelle le travailleur peut déployer toutes les caractéristiques d'une activité auto-réalisatrice orientée vers la constitution d'un actif. Cela se vérifie également dans le fait que l'indépendance est la condition sine qua non de l'échange qui se réalise dans la faculté de donner et de recevoir de la monnaie (transaction) et pas seulement dans la faculté de recevoir de la monnaie (rétribution) qui caractérise le salariat.

Ainsi, grâce à son statut d'indépendant, le travailleur aura la capacité à entreprendre toutes sortes d'échanges équilibrés liés au développement de son activité : il pourra ainsi émettre et recevoir sa propre monnaie (échange comptique), émettre et recevoir sa propre information (échange informatique) et émettre et recevoir ses propres produits et services (échange économique). Il réalisera ainsi la péréquation de ses valeurs propres en partageant ses facultés d'échanges avec tous les autres. Dans une telle perspective, il est bien évident que le mode de fonctionnement entre les travailleurs sera beaucoup plus coopératif que concurrentiel. Si tous les travailleurs sont indépendants, il leur sera alors beaucoup plus facile de s'organiser collectivement afin de poser des règles concernant la comptabilisation des valeurs échangées.

Dans une perspective sémantique et non plus économique, nous pouvons poser le principe de l'égalité de tous les travailleurs, que ceux-ci soient de simple individus ou des multinationales, des associations sans but lucratif ou des sociétés commerciales, des banques ou des institutions, quand on considère que chacun dispose de la faculté d'émettre un token représentatif de ses droits, de ses monnaies, de ses actifs et de ses valeurs. Un tel principe était déjà en gestation dans le web 1.0 au travers du fonctionnement des moteurs de recherche proposant des classements sur des critères de pertinence sémantique et pas sur des critères de taille économique. Un tel principe était également en gestation dans le web 2.0 qui donne à chacun une place librement négociable et personnalisable au sein des immenses réseaux

sociaux où c'est le nombre et la qualité des liens qui prévalent sur le nombre et la qualité des biens. Dans le web 3.0 qui est l'internet de la technologie blockchain, de l'économie distribuée et de l'intelligence collective, chacun sera le créateur et le gestionnaire des ressources qu'il désire transmettre et recevoir, et il n'est pas impossible que le travail qui consistera à faire circuler la richesse devienne aussi important que le travail qui consiste à la produire.⁷

- Des droits démembrés

Alors que l'économie classique met au centre de toute chose la notion de propriété (qui est l'essence même du libéralisme économique), la gestion automatisée de la monnaie devrait logiquement faire exploser la notion de propriété au profit de droits démembrés. En effet, la notion de propriété s'analyse juridiquement comme un droit plein et entier qui se compose de trois sous-droits distincts : l'usus ou droit d'usage, le fructus ou droit au revenu et l'abusus ou droit d'attribution. Dans un changement fondamental du rapport à la richesse qui se pense beaucoup plus en terme d'accessibilité qu'en terme de propriété exclusive, l'utilisation des droits démembrés permettra de répondre à tous les besoins de structuration qui se font jour avec des richesses de plus en plus informationnelles, mobiles, éphémères et partagées. Ainsi le démembrement offre une palette beaucoup plus riche pour organiser la gestion des droits des travailleurs que de le permettait le seul titre de propriété sur le salaire ou le capital.

L'automatisation des tâches productives devrait avoir pour corollaire l'automatisation des échanges de valeurs. C'est dans une telle perspective que le concept de monnaie programmatique a été créé. Seule une gestion automatisée des droits démembrés pourra servir de support à une monnaie programmatique dont la fonction première sera d'assurer une circulation optimisée des richesses dans l'optique d'une meilleure allocation des ressources. En effet, seule une décomposition du droit de « pleine propriété » permet de disposer des éléments (ou sous-droits fondamentaux) qui vont permettre une recombinaison basée sur des combinaisons potentiellement infinie de ces sous-droits fondamentaux. C'est cette faculté de combinaison des droits (ou approche constructiviste) qui va rendre possible leur programmation afin de répondre à la diversité des situations économiques et sociales. Dans une telle perspective, la décomposition du droit de pleine propriété se rattache totalement à l'approche fonctionnelle de la monnaie qui redonne à tous une faculté de proposition.

Vallauris, le 11 / 07 / 2020

Olivier Rocca

⁷ Au sein de ces réseaux, c'est l'interconnexion entre tous les travailleurs qui devient la règle en matière d'échange économique et de partage d'information. Dans un tel contexte, il sera possible de construire toutes sortes de circuits d'échanges équilibrés entre les groupes de travailleurs qui atteindront ainsi un niveau de maîtrise optimale de leurs ressources monétaires, informationnelles et productives. Si le simple fait de faire circuler de la monnaie, de l'information ou des produits de façon harmonieuse et équilibrée est considéré comme un travail, alors tous auront intérêt à rejoindre de tels réseaux afin d'augmenter leurs richesses.

Pour citer cet article :

Apprendre à qualifier comptablement le travail pour exprimer et libérer ses richesses, Olivier Rocca

Droit d'auteur :

Copyright 2020 © Olivier Rocca, tous droits réservés dans tous pays